

tre des Finances, maintenant présent, veut-il nous dire s'il aimerait à percevoir de fortes sommes dans ces conditions? Il est un autre aspect à la question. Le Gouvernement convient de payer, seul, environ cinq millions de dollars, à cause du caractère national du désastre. Va-t-il laisser au gouvernement de la Saskatchewan, par l'entremise de la commission, le soin de percevoir cette somme également? S'il ne la perçoit pas, comment va-t-il établir la distinction entre cet argent et l'autre? Monsieur le président, voilà une méthode impraticable de percevoir de l'argent. Aucun gouvernement ne saurait percevoir de cette façon et aucun gouvernement canadien ne l'oserait.

Un MEMBRE: Pourquoi vous inquiéter, alors?

L'hon. M. MOTHERWELL: Je vais vous le dire: c'est précisément ce que je veux mettre en lumière. Il peut se produire des élections à tout moment en cette province. Les neuf dixièmes des cultivateurs de certaines régions auront reçu une aide financière du gouvernement qui se présentera devant les électeurs. Point n'est besoin de dire aux députés à l'esprit pratique ce qui arrivera. En 1908, je me présentais dans la circonscription de Qu'Appelle. Le quart des électeurs inscrits à certains bureaux de scrutin avaient prêté de l'argent sur hypothèque au frère de mon adversaire. Un bon nombre de leurs hypothèques étaient échues et l'on allait faire une saisie. Avec la soudaineté d'un coup de foudre vint l'ordre de cesser de faire la campagne pour qui que ce fût. Je sais donc ce qui se passe lorsque les électeurs sont endettés envers quelqu'un et quand ce quelqu'un est le gouvernement, la situation est cent fois pire encore. J'affirme sans craindre la contradiction que tous nos honorables amis de la droite savent dans leur for intérieur que je dis la vérité. On compte qu'en agissant ainsi on assure de l'appui aux candidats ministériels, mais j'en doute: c'est là une épée à deux tranchants. A présent j'attends avec plaisir les remarques que voudra faire le ministre des Finances, ou tout autre représentant d'en face.

M. BELL (Saint-Antoine): Je ne trouve pas en forme ce soir l'honorable représentant de Melville (Saskatchewan). C'est un vieux parlementaire; il siège à la gauche du chef de l'opposition et pas un honorable député de l'autre côté n'a eu autant d'expérience en politique. Malgré que je l'aie suivi très attentivement, ce soir, pour découvrir dans ses paroles une seule directive utile, je n'en ai pas trouvée. Il a parlé de la domination de la Saskatchewan par le Ku Klux Klan, et en traitant de choses pareilles son cœur a saigné

[L'hon. M. Motherwell.]

pour le Canada. Qu'on me permette de rappeler à lui et à d'autres honorables collègues qu'en ce temps le Canada traverse la période la plus critique de toute son histoire. Si l'on en juge d'après ce qui est dit, les gens de l'Ouest meurent de faim aujourd'hui. Puis-je dire à l'honorable député qu'une multitude de gens battent les pavés de Montréal à la recherche de secours aux chômeurs. Et que fait cette Chambre? L'opposition libérale a parlé sans tarir pendant des semaines sur la question constitutionnelle; on nous a servi force citations touchant la mère patrie et les droits constitutionnels; et nous de ce côté avons été décrits par des membres aussi éminents de la gauche que l'honorable représentant de Labelle comme des gens sans cœur, une pâte entre les mains d'un petit groupe d'hommes qui dominent cette Chambre. Et bien, je le demande encore, que fait cette Chambre aujourd'hui? Elle n'est saisie en ce moment que d'une seule question, l'extrême urgence de venir au secours de la population canadienne. Et quand nos amis d'en face parlent de la question constitutionnelle je leur demande ce qu'est cette question constitutionnelle. C'est celle du maintien de la paix, du bon ordre et de la saine administration au Canada; et c'est sur ces quelques mots que nos amis de la gauche entravent obstinément le progrès de la présente mesure. Et pourtant, la mère patrie, sans loi fondamentale écrite, eût depuis longtemps déjà voté cet argent pour soulager la misère des siens et de ceux de tout autre pays de l'empire.

Je tiens à faire tous mes compliments au premier ministre de Québec de ce qu'il a dit touchant cette œuvre d'assistance aux chômeurs. Le parti libéral ne compte pas un ferment plus opposé au ministère actuel que ne l'est l'honorable M. Taschereau; et nous respectons l'honnêteté de ses convictions. Seulement le premier ministre Taschereau, avant d'être libéral, est Canadien. Les membres de cette Assemblée devraient eux aussi être Canadiens avant d'être membres d'un parti. Il importe de vaquer à nos affaires et de montrer un peu de sympathie pour ceux qui souffrent aujourd'hui dans notre Canada. Nous devrions leur fournir les secours dont ils ont un si grand besoin. Il vient à mon bureau tous les jours des hommes ayant une famille de six ou de sept enfants qui ont besoin de secours. Vous autres de l'Ouest croyez que vous êtes les seuls atteints; mais il ne faut pas blâmer le Gouvernement de ne pas avoir fait ce que Dieu lui-même n'a pas fait: vous n'en pouvez attribuer la responsabilité au Gouvernement si vous n'avez pas eu de pluie. Quant à cela vous ne pouvez pas imputer le blâme au dictateur de ce Gouvernement, si vous aimez cette